



EDITORIAL

Situons nos modes d'action et d'intervention, interpellons nos partenaires !

Nous ne pouvons que nous féliciter de la chute spectaculaire de l'absentéisme à l'élection présidentielle, tout particulièrement dans les quartiers populaires, nous qui souhaitons agir pour plus de civisme et de citoyenneté.

Au lendemain de notre Assemblée Générale et des élections législatives, il est important de bien situer notre mode d'action. L'Assemblée Générale nous a déjà aidé à définir nos orientations, donc nos actions

pour les douze mois qui viennent.

Sur la base des orientations de l'an passé et après la réflexion de notre bureau national, une interpellation à l'adresse des candidats à la députation a été proposée à l'ensemble des Régies. Celles-ci ont pu choisir leur



mode d'intervention : lettre, réunion, interpellation directe, visite...

Chaque Régie a eu à cœur de mandater ses représentants pour notre Assemblée Générale, temps fort de notre vie associative. La démocratie en œuvre dans notre réseau, ce sont des discussions ouvertes, une écoute mutuelle, des élections aux instances (CA, bureau), des commissions et groupes de travail où se préparent nos actions futures.

Nous allons continuer à interpellier nos partenaires sur les thèmes qui nous préoccupent, en particulier à propos de l'agrément dans le cadre de la loi relative au développement des services à la personne.

Les Régies qui constituent un réseau actif de l'Economie Solidaire poursuivront leurs actions dont « Régies en Constellation » sera autant de témoignages dynamiques, ludiques et engagés.

Guy Lafréchoux, Président du CNLRQ

Sommaire

2-3 *En direct des Régies*

- ◆ A Auch, Béthune, Dreux
- ◆ Portrait d'acteurs
- ◆ La Presse parle des Régies

4-6 *Le Dossier*

Les Régies et le Contrat urbain de cohésion sociale

A partir de 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) succèdent aux Contrats de Ville. Dans les quartiers Est de la ville, Montauban Services est un des acteurs reconnus du développement local.

Avec le CUCS, elle veut renforcer la gestion urbaine de proximité et l'accompagnement social.

7 *Entretien*

Claude Lanvers, délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration à la Mairie de Paris, ancien délégué interministériel adjoint à la Ville.

8-11 *En direct du Réseau*

- ◆ Développement
- ◆ Vie du Réseau
- ◆ Formation
- ◆ Economie solidaire
- ◆ Coopération internationale
- ◆ Communication

12 *Appel aux députés élu(e)s*

Opération anti-graffiti

Garros Services – Auch (32)

La Régie de quartier développe une activité « anti-tag » pour la Ville et la Communauté d'agglomération du Grand Auch.

Depuis octobre 2006, le centre-ville historique fait en effet l'objet d'un soin particulier et c'est la Régie qui a obtenu, sur appel d'offre, le marché de nettoyage des façades dégradées. Elle intervient en 48 h à la demande de la Ville, mais également de commerçants ou de particuliers. « A ces derniers, nous proposons un forfait de 30 € annuel pour le nettoyage de quatre mètres linéaires. Au-delà, le

financement est pris en charge par la Ville. Les prestations isolées sont facturées 30 € le m² », explique Jacques Dirat, directeur de la structure. Deux salariés, un encadrant et un opérateur, sillonnent quotidiennement le territoire. « Grâce à une opération de sensibilisation,



nous avons développé cette activité auprès de la mission solidarité d'EDF, de la SNCF... Deux

agences immobilières font également appel à nos services pour entretenir transformateurs ou immeubles », souligne le directeur.

Pour l'instant, à la question « Souhaitez-vous changer de poste? », les deux salariés répondent d'une seule voix « Non! ».

Une laverie pour faire le lien

Régie Multi-Services – Dreux (28)

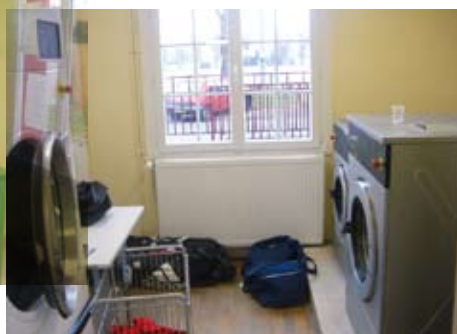
Depuis octobre 2006, la Régie anime



l'espace « laverie café » dans le quartier des Rochelles. Cet atelier municipal déjà implanté dans le quartier a été confié à la Régie. « Nous voulions mettre à la disposition des habitants un service professionnel dans un espace convivial. Cette laverie était déjà un lieu de service autant qu'un lieu social, où chacun passait du temps, prenait des nouvelles des uns et des autres... », explique Kamel Charafa, directeur de la Régie. Grâce au sou-

L'espace « laverie café », un lieu en devenir animé par la Régie depuis 2006

tien des Conseils régional et général, de la Ville, de l'OPAC et de plusieurs fondations, la Régie a pu renouveler l'équipement et rénover le pavillon situé sur la place du marché. Pour des prestations allant de 1 € à 8 €, les habitants bénéficient d'un service



de laverie et de repassage effectué par deux salariés de la Régie. Quant au café, il ouvre également le dimanche matin, pendant le marché. En outre, l'espace accueille des réunions associatives ou des ateliers thématiques animés par les deux accompagnantes sociales de la Régie. « Nous prévoyons donc d'organiser des temps ludiques ou festifs pour toucher un public plus large », indique une des accompagnantes sociales, Alexandra Chaussier.



La presse parle des Régies

Pause Amitié

L'activité « Pause Amitié » est abritée par la Régie lyonnaise Eurequa, financée par le Conseil général et animée par des bénévoles. Ses adhérents se réunissent trois fois par semaine, et organisent repas, rencontres intergénérationnelles, visites régulières chez les personnes âgées. C'est un accompagnement individuel et un service de proximité qui crée le lien et lutte contre l'exclusion des plus âgés.

Le Progrès – 7 janvier 2007

Une méthodologie pour la participation des habitants

Régie de quartier du Mont-Liébault – Béthune (62)



« Après avoir consolidé la situation financière de notre jeune Régie, nous pouvons passer à l'étape suivante : développer la participation des habitants », indique Théophile Prévost, directeur de la structure. D'où la volonté de mettre en place des outils qui faciliteront cette participation et contribueront à son développement.

Avec l'aide du service de proximité de la communauté d'agglomération, les administrateurs et l'équipe de la Régie se sont attelés à élaborer une méthode de travail pour faire émerger les premiers besoins. « Je ne savais pas comment procéder pour récolter cette parole. La participation des habitants ne se décrète pas !

Le service de proximité d'Artois Comm. nous a permis de cadrer notre démarche », explique le directeur. Et c'est chose faite. La Régie a impulsé un comité de pilotage composé d'élus, de bailleurs, d'associations d'habitants. Trois priorités ont été dégagées : la création d'un lieu de convivialité, un travail sur la mobilité des habitants et une réflexion sur le public âgé du quartier.

Il s'agit désormais de définir des objectifs, des cibles et d'articuler l'information autour de chaque projet émergent.

« La Régie ne sera pas pour autant porteuse de toutes les initiatives. Notre but est d'y associer un maximum d'habitants et, à moyen terme, de trouver des « habitants ressources » à même de porter les projets engagés ! ».

PORTRAIT D'ACTEURS

Kamel Dachar

Régie Nord Littoral – Marseille (13)

Ce printemps, dans les quartiers Nord de Marseille, les habitants de la Bricarde disposent d'un terrain de rencontre, neutre mais fleuri. Un jardin collectif non clôturé, auquel jeunes et moins jeunes apportent un soin particulier, en toute liberté et sans assistantat. Pour Kamel Dachar, directeur de la Régie, c'est peu, et c'est énorme : quatre ans à y croire, sans contraindre personne, juste en se donnant les moyens.

Kamel est né à Marseille en Mai 68, dans le bidonville de la Calade, en surplomb de la mer. Pour ses parents, la France ne devait être qu'une parenthèse. Paysans algériens, ils faisaient partie d'une « immigration de travail » dont les projets de retour au pays se transformèrent au fil des rebonds économiques en une alternance emploi chômage, puis surtout chômage. Kamel a huit ans quand il emménage avec sa famille à la Bricarde. « Je découvrais le luxe inouï d'un F5. J'avais vécu sans connaître le monde extérieur. Nous avions nos codes. Nos comportements étaient forcément décalés. »

De l'enfance à l'âge adulte, Kamel ne cesse de s'interroger, violemment puis plus doucement, sur le monde qui l'entoure. Un questionnement qui est peut-être à



l'origine de son parcours scolaire. Il sera le seul de sa fratrie à dépasser la cinquième, poursuivant ses études jusqu'à l'obtention d'une maîtrise d'économie.

« Je savais que je ne voulais pas vivre dans la cité. Y travailler ? Je ne me posais même pas la question ! » Pourtant, alors que d'autres portes s'ouvrent à lui, ce sera à la Régie, sur un poste de comptable, que commencera sa vie professionnelle. « Le mystère de mon parcours reste entier. » Cependant Kamel a depuis longtemps la même conviction : on peut, pour son bien-être personnel, gérer une structure qui vise le bien-être collectif avec autant de motivation qu'une entreprise dont l'objectif est la recherche du profit.

Les Régies et le *Contrat urbain de cohésion social*

Montauban Services : des actions de proximité à renforcer

◆ La Régie effectue sur les quartiers Est de Montauban des opérations de nettoyage, maintenance, entretien des espaces verts, gardiennage. Elle participe au projet de renouvellement urbain.

Plus de 50 % des HLM de la ville sont regroupés sur ce territoire et deux habitants sur trois vivent des revenus de transfert.

◆ Une quarantaine de salariés compose l'équipe de la Régie.

◆ 74 % de son budget (1 277 444 € en 2005) est lié aux prestations vendues et 26 % proviennent de l'aide aux postes d'insertion et de subventions. 41 % de ces subventions sont affectées à la Régie par la Ville et dans le cadre du Contrat de Ville.

◆ En 2005, la Régie a créé l'entreprise d'insertion *Acti-Rénov* et a construit de nouveaux locaux techniques dans la zone industrielle.

◆ La Régie est à l'initiative d'une plate forme multimédia et d'un salon de coiffure installés au centre social, à proximité du siège de l'association. Ces deux ateliers sont pour Montauban Services des supports d'accompagnement social et de médiation.

A partir de 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) succèdent aux Contrats de Ville. Installée au cœur de la cité des Chaumes, dans les quartiers Est de Montauban, la Régie est un des acteurs reconnus du développement local. Avec le CUCS, elle veut renforcer la gestion urbaine de proximité et l'accompagnement social.



Alors que la Ville vient de lancer l'appel à projets du CUCS, la Régie accompagne, comme elle le fait depuis une dizaine d'années, les transformations urbaines et sociales de ce territoire. Depuis 2004, l'association est missionnée par la Communauté de Montauban et des Trois Rivières (CMTR) sur le projet de rénovation urbaine. Déjà, en 1997, une de ses premières grandes missions fut de suivre pendant dix-huit mois le chantier de réhabilitation des Chaumes sur lequel une dizaine de jeunes du quartier, sans emploi et sans qualification, avaient été embauchés. « La Régie animait la clause de mieux-disant social par un partenariat en étoile avec le bailleur, les entreprises, l'organisme de formation, l'accompagnateur social. Les parents voyaient leurs propres enfants rénover peu à peu les bâtiments », raconte le directeur, Jean-François Mémier. En 2000, la Régie s'est posée naturellement en partenaire du Contrat de Ville lors de la mise en œuvre d'un nouveau concept : la gestion urbaine de proximité.

Farida et Aroules font partie de l'équipe du chantier d'insertion Nettoyage inscrit dans le Contrat de Ville.

Un chantier d'insertion axé sur la médiation

Dans le but d'améliorer la vie quotidienne des habitants, le Contrat de Ville de Montauban proposait d'inventer des modes de gestion urbaine partagée, susceptible de construire une citoyenneté active sur le quartier. Il s'agissait en particulier de renforcer les actions d'entretien, en ayant au préalable redéfinies les missions de chacun : celles de la Ville sur ses espaces publics, celles des bailleurs sur ses espaces communs, mais aussi celle de la Régie reconnue pour le savoir-faire acquis dans les quartiers Est. En complément de son activité d'entretien, Montauban

Services a proposé de mettre en place un chantier d'insertion de nettoyage dont l'équipe favoriserait l'écoute et le dialogue avec les habitants, les sensibiliserait au respect des parties communes et à l'embellissement du cadre de vie. « Aujourd'hui, le quartier est beaucoup plus propre, même si des problèmes d'incivilité persistent », constate Kheira Hattab, à la fois encadrante technique de l'activité



Au Cyberthé : à gauche, Benaïssa, animateur du lieu, à droite les membres de Sudouez, un collectif hip-hop que la Régie a aidé à monter.

Léna Porcel, coiffeuse d'Inform'actif.

nettoyage et médiatrice. « Les habitants se soucient davantage de la propreté du site et nous sollicitent de plus en plus. » L'inscription de l'activité dans le dispositif Contrat de Ville a renforcé les liens de partenariat avec la municipalité bien sûr, mais aussi avec l'agence locale de l'OPDLHM Tarn-et-Garonne, principal donneur d'ordre de la Régie, la Préfecture et

l'équipe du projet de renouvellement urbain. Ainsi Samir Chikhi, directeur-adjoint de la Régie, a-t-il été mis à disposition de la CMTR non seulement pour mettre en place une Charte de gestion urbaine de proximité, mais également pour suivre la politique d'insertion professionnelle sur les chantiers du plan de rénovation urbaine. Quant à Kheira, elle poursuit son action de médiation en assurant chaque après-midi une permanence à la Maison Montauban Nouvelle Vie, local dédié dans la cité des Chaumes à l'information des habitants.



Coiffure et informatique, deux supports d'accompagnement social

Le centre social La Comète est un des premiers équipements de proximité à avoir bénéficié des travaux menés dans le cadre du projet de rénovation urbaine. C'est aujourd'hui un lieu spacieux dont l'objectif est d'accueillir un public très divers. Depuis l'an dernier, la Régie occupe une place de choix dans l'animation du centre grâce à l'installation, dans deux salles contiguës, d'Inform'actif et du Cyberthé.

Inform'actif est un salon de coiffure où Léna Porcel, coiffeuse diplômée et habitante du quartier, assure des prestations autour de 7 euros à près de 70 adhérents, dont une majorité de Rmistes bénéficiant d'un accompagnement social dans le cadre du Programme Départemental

d'Insertion. « Inform'actif permet aux habitants de continuer à prendre soin d'eux, en fait d'être comme les autres », estime Léna. « Mais c'est aussi le moyen d'évaluer leurs difficultés face à l'isolement, à la gestion du quotidien, à l'accès au logement... Dans un salon de coiffure



ordinaire, c'est plus froid. On ne parlera pas de soi aussi facilement. »

Projet construit par la Régie avec les jeunes du quartier, le Cyberthé compte aujourd'hui près de 350 adhérents. Autour d'une dizaine d'ordinateurs, diverses activités s'organisent : bureautique, rédaction de CV, initiation à Internet... Ciblé sur l'activité informatique, son fonctionnement contribue à réduire la « fracture numérique » qui isole un peu plus les cités. Mais le lieu se veut en même temps ouvert et convivial, ce qui lui vaut la fréquentation d'un nombre ►

égal d'hommes et de femmes, de jeunes et d'enfants.

Alors que le Cyberthé est inscrit dans le Contrat de Ville, Inform'actif ne perçoit pas de subvention dans le cadre de ce dispositif. Les partenaires sont là (Conseil général, ANPE, GRETA, Plateforme Illettrisme, AFPA...), mais le soutien de la Ville permettrait plus concrètement d'obtenir pour Léna un poste d'adulte-relais. « Nous allons inclure cette activité dans notre réponse à l'appel à projets du CUCS », précise Jean-François Mémier.

Une approche globale et complémentaire

Avec Christian Abba, chef de projet au service de développement local de Montauban, le directeur de la Régie partage la crainte du « saupoudrage », sensible à la cohérence du travail mené sur le territoire par les différents partenaires. « Le bilan du Contrat de Ville nous a montré qu'on était encore loin du compte. Beaucoup de petits projets associatifs, où chacun agit dans son coin, sans vraiment faire le lien », constate Christian Abba. L'installation récente du Cyberthé et d'Inform'actif au centre social est, selon lui, un exem-



Kheira Hattab,
de la gestion urbaine de proximité au projet de renouvellement urbain.

« Il me tarde que les travaux soient finis, que le quartier change d'image », confie Kheira devant la maquette du quartier de demain. Salariée de la Régie, elle a grandi dans la cité des Chaumes et connaît tout le monde. Le matin, elle est sur le terrain, encadrante de l'équipe de nettoyage qui intervient dans le cadre de la convention de gestion urbaine de proximité. L'après-midi, elle assure

une permanence à la Maison Montauban Nouvelle Vie, rassurant, informant, traduisant, conseillant les habitants au fil des démolitions, des reconstructions, des déménagements. Elle a déjà reçu près de 2 500 personnes. « On me pose toutes sortes de questions. Au début, j'ai vu des habitants pleurer. Ils se demandaient ce qu'ils allaient devenir. Nous avons pourtant organisé des réunions

par cage d'escalier pour présenter le projet. » Kheira tourne beaucoup dans le quartier, aidant les gardiens à régler un problème, notant les dysfonctionnements relevés par les habitants. Chargée de l'embauche du personnel, elle « prend tout le monde », « mais je suis tout le temps derrière » ajoute-t-elle. « Pour certaines personnes, le simple fait d'arriver à l'heure est le signe d'un long combat. »



Mustapha et Joseph, chargés de l'entretien.

ple à suivre. « Leur réunion dans un même lieu met en évidence une complémentarité, tout en consolidant le centre social et ses autres activités », précise-t-il, insistant sur la nécessité d'une approche globale. « Le CUCS met en avant différentes thématiques : l'habitat et le cadre de vie, la santé, la

lutte contre les discriminations, la prévention de la délinquance et le développement de

de la commune. Comment juger de la pertinence des projets sur un territoire dont les mutations bouleversent les repères? « On réinvente des quartiers

Comment juger de la pertinence des projets sur un territoire dont les mutations bouleversent les repères?

la citoyenneté, l'accès à l'emploi. D'où l'importance de partenariats sérieux pour que les actions aient réellement une portée transversale. »

Une question se pose cependant face aux transformations radicales du tissu urbain : une cité entière a été démolie, tous les logements sociaux ne seront pas reconstruits sur place, un bon nombre seront répartis sur l'ensemble

qui ne sont pas forcément qualifiés pour accueillir les habitants. D'autres types d'isolement risquent de voir le jour », pense le directeur de la Régie. « Des structures comme la nôtre ont un rôle à jouer sur ces nouveaux territoires. Mais nos partenaires, la Ville, les bailleurs, l'Etat, doivent nous donner les moyens de le faire du mieux que nous pouvons, avec et pour les habitants. » ■



Claude Lanvers,
délégué
à la Politique
de la Ville et
à l'Intégration
à la Mairie
de Paris,
ancien délégué
interministériel
adjoind à la Ville.

Quelles évolutions distinguez-vous dans le nouveau cadre contractuel de la Politique de la ville ?

A dire vrai, mon expérience déjà ancienne de la Politique de la Ville m'incite à penser que « tout change et rien ne change ! » Ce n'est pas tant le mode de contractualisation qui change, que le contexte général d'évolution de cette politique.

En effet, depuis longtemps, de nombreuses circulaires, de savants rapports et plusieurs évaluations de la Politique de la Ville ont parlé de recentrage sur des objectifs stratégiques, de simplification, en particulier pour les associations, de mobilisation du droit commun, de partenariat, de participation des habitants, d'évaluation des résultats... La conception des CUCS n'est pas de ce point de vue différente. Par contre, notre partenaire Etat a fortement transformé ses modes d'intervention : exclusion de la Politique de la Ville des contrats de projet régionaux, autonomisation quasi-totale des conventionnements ANRU par rapport aux contrats urbains de cohésion sociale, création d'un nouveau partenaire financeur – l'Agence nationale de la cohésion sociale et de l'égalité des chances – avec deux échelons de programmation, etc.

In fine, nous nous sommes plus attachés à Paris à confirmer et enrichir notre projet de développement social et urbain, qu'à surinvestir dans la procédure contractuelle. Pour nous, la Politique de la Ville ne se résume pas à l'accompagnement social des projets de renouvellement urbain mais reste bien une politique globale et intégrée de développement local.

Les priorités budgétaires établies selon trois catégories de quartiers, allant du « plus » au « moins » en difficulté, vous semblent-elles une manière efficace de réduire les disparités sociales ?

Autant je suis un fervent promoteur de systèmes modernes d'observation des quartiers, autant je me méfie des classements théoriques, « hors sol », basés sur des indicateurs

calculés au niveau central. C'est l'échelon local qui est le mieux placé pour décider de ces questions ; on peut faire tout dire aux chiffres (qui en plus ne sont pas toujours très récents !). Ils ne peuvent remplacer la connaissance qualitative des problèmes, la mesure de la situation d'un quartier dans sa ville ou son agglomération, le vécu des habitants.

A Paris, nous avons remis en cause le classement des quartiers qui nous était réservé et nous sommes arrivés, après une discussion déterminée avec l'Etat, à adapter intelligemment la géographie d'intervention et les périmètres des quartiers sur la base de notre connaissance réelle des situations locales. Une preuve de la qualité de la démarche : une géographie qui comprend des quartiers en plus mais aussi en moins, et au total moins d'habitants (de 350 000 habitants pour le contrat de ville à 300 000 habitants pour le CUCS).

Une autre classification devra s'opérer : les projets à pérenniser par des crédits de droit commun et ceux que l'on continuera à financer par des crédits « Politique de la Ville ». Ce type d'évaluation est-il possible ?

Il m'est difficile de parler pour les crédits de l'Etat, sauf à dire que c'est cette difficulté à mobiliser les politiques de droit commun sur les territoires prioritaires que la plupart des évaluations et des commentaires sur la Politique de la Ville ont depuis longtemps souligné (par exemple le dernier rapport du Conseil national des Villes sur les CUCS). A Paris, nous avons mis en place, depuis trois ans maintenant, ce que nous appelons un « bleu budgétaire ». Celui-ci recense, à l'occasion de la présentation du budget au Conseil de Paris, l'ensemble des efforts des politiques municipales « de droit commun » sur les quartiers prioritaires. Ainsi, tous financements confondus, l'effort de la Ville de Paris sur les quartiers inscrits en Politique de la Ville a été en 2006 de près de 260 millions d'euros.

Le passage des contrats de ville aux CUCS a-t-il été l'occasion de renforcer la participation des habitants ?

L'association des habitants à l'élaboration du projet de développement social de leur territoire est et reste essentielle. Nous y veillons particulièrement, à Paris, tout au long de la mise en œuvre des projets, singulièrement dans le domaine du renouvellement urbain ou de la gestion urbaine de proximité.

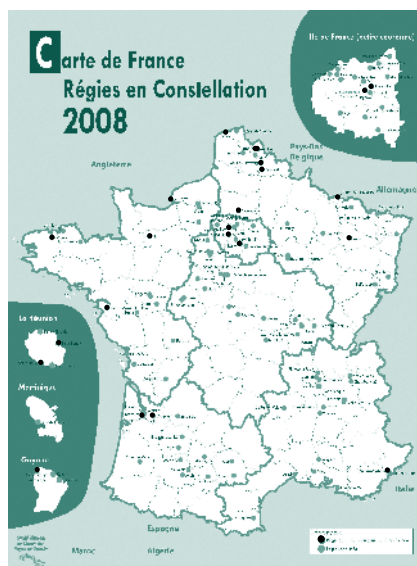
Ceci étant, le délai laissé pour élaborer les contrats urbains de cohésion sociale n'a été que de quelques mois en 2006 ; il n'a pas permis d'aller aussi loin dans ce domaine que nous l'aurions souhaité. Il reste toutefois que nous ne partons pas de zéro puisque le CUCS s'appuie principalement sur des projets de territoire largement concertés, sur chacun des quartiers, avec les habitants.

DÉVELOPPEMENT

Marchés publics : un guide au service des Régies

Dans un contexte d'écart grandissant sur les territoires, la commande publique peut être orientée en faveur de la cohésion sociale, de l'emploi et de l'insertion des habitants. Comment soutenir les orientations des acteurs du développement local tout en apportant sécurité et respect des réglementations? Comment favoriser des initiatives collectives innovantes en réponse aux demandes sociales? Comment assurer le développement de nos associations, relais indispensables des politiques de lutte contre les exclusions?

C'est à ces questions qu'une nouvelle édition du *Guide d'utilisation de la commande publique* tente de répondre. Fruit du travail d'un groupe d'experts, ce guide se veut un outil efficace au service des Régies et de leurs partenaires. Il étudie le cadre juridique du Code des marchés publics 2006, propose une méthodologie pour une commande publique sécurisée et fournit des exemples de marchés mis en pratique par des Régies. Il sera actualisé et enrichi d'exemples tirés de la pratique du Réseau. → Ce guide est disponible sur commande auprès du CNLRQ.



Après la « Semaine des Régies en constellation », en octobre 2006, les assises régionales constitueront en 2008 la deuxième étape du projet. Celle-ci doit favoriser cette fois à l'échelle régionale la rencontre entre

les habitants autour de diverses animations.

Autant d'occasions de démontrer toute la force du slogan « Habitants, richesse des quartiers. Quartiers, richesse des villes ».

Ces assises se dérouleront toute une journée, à l'une des dates suivantes : 17 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin ou 14 juin. Un millier de personnes est attendu pour chaque événement. Les groupes de pilotage régionaux sur lesquels repose l'organisation se sont donnés comme priorité de définir le lieu de l'événement et son budget prévisionnel.

Les contours de chaque assise se dessinent déjà, prenant la forme de stands (expression des habitants, présentation des activités des Régies, des partenaires, ateliers thématiques...), d'animations sportives ou musicales.

En outre, le CNLRQ accueillera bientôt un(e) chargé(e) de mission « Régies en Constellation », qui mutualisera le travail des différents groupes et apportera son soutien en matière logistique et de communication.

VIE DU RÉSEAU

Le CNLRQ déménage!

Depuis le 14 mai, le CNLRQ vous accueille dans ses nouveaux locaux, 54, avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris.

Les coordonnées téléphoniques restent inchangées.

Tél. : 01 48 05 67 58

Fax : 01 48 05 38 67

e-mail : accueil@cnlrq.org

Site : www.regiedequartier.org



Observatoire des métiers : des résultats et de nouveaux axes d'étude

En 2006, le Syndicat National Professionnel Employeur des Régies de quartiers et le CNLRQ ont mis en place un observatoire prospectif des métiers et des qualifications, financé par Habitat Formation et dont les travaux ont été confiés au Cabinet GESTE.

→ Des premiers résultats

L'enquête réalisée en 2006 auprès de 62 Régies dénombre 2 293 opérateurs de quartier, ce qui permet de les estimer à près de 4 000 pour l'ensemble des Régies. Ces opérateurs appartiennent à la catégorie des ouvriers et leur activité porte principalement sur le nettoyage et la propreté, l'entretien des espaces verts et des voiries. 60 % des opérateurs sont des hommes et l'âge moyen est de 40 ans. 10 % ont la reconnaissance COTOREP.

Les contrats de travail sont pour un quart des CDI, pour trois quarts des CDD (droit commun et contrats aidés). 43 % des opérateurs (parmi

lesquels 75 % d'hommes) ont le permis de conduire.

Un peu plus d'un quart des opérateurs – principalement des femmes (un tiers d'entre elles) –, ne sait ni lire et écrire. Les trois quarts ont un niveau inférieur au CAP.

→ Trois nouveaux axes d'étude

Afin de compléter ces données, trois axes d'étude ont été identifiés pour l'année 2007 :

1. *Les plus de 50 ans.* 34 % des opérateurs entrent dans cette catégorie. Ils ont été en majorité embauchés récemment, sur des contrats aidés et à temps partiel. La nature de leur activité (espaces verts, voirie,

encombrants, entretien) pose la problématique de la pénibilité des conditions de travail associée au vieillissement. Alors que 30 % ne savent ni lire ni écrire, comment envisager une sortie positive vers l'emploi ? Quel type d'accompagnement pour quelle sortie ? Des données pertinentes seraient à recueillir sur les différentes politiques d'emploi, les modes d'accompagnement, les expériences d'adaptation de poste et les bilans concernant les sorties de cette population. Certaines organisations du travail ne favorisent-elles pas

l'employabilité de cette population ?

2. *Les salariés reconnus travailleurs handicapés.*

Les données quantitatives ont mis en évidence un taux de 10 % d'opérateurs ayant une reconnaissance COTOREP. Une analyse ciblée par monographie serait nécessaire autour des adaptations mises en place, de l'organisation du travail, du type d'activité exercée, de l'accompagnement particulier, des formations...

3. *Les chefs d'équipe.*

L'étude a montré à quel point il était difficile de cerner le contour de ce métier par rapport à celui d'encadrant ou de coordinateur technique. En effet, les opérateurs accèdent souvent à cette fonction par mobilité interne. D'où la nécessité de renforcer la professionnalisation par l'acquisition de nouvelles compétences en matière organisationnelle, méthodologique, relationnelle...



ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Micro-crédit social : une expérimentation avec les salariés en insertion

Avec l'appui de la Caisse des dépôts et du Crédit coopératif, le CNLRQ s'est engagé dans une expérimentation de micro-crédits sociaux (MCS), dispositif du Fonds de cohésion sociale. Le MCS a pour objet de permettre à des personnes exclues du crédit bancaire de concrétiser un projet qui favorisera leur insertion

sociale et professionnelle. Proposé aux salariés non permanents des Régies, le MCS est un outil complémentaire dans la mission d'accompagnement social et professionnel des Régies. Pour être pertinent, il doit participer à un parcours défini en amont avec le salarié qui, selon la situation, son projet, peut articuler différentes actions et faire appel à d'autres dispositifs permettant une réponse adaptée. En février dernier, une

journée de rencontre avec nos partenaires a permis de poser le cadre du point de vue déontologique, des engagements (principes, Charte) et de la pratique (procédure, dossier, outils de diagnostic...). Aujourd'hui, 19 Régies expérimentent le MCS et les premiers projets confirment déjà tout l'intérêt de ce dispositif. Une évaluation de cette démarche permettra de formuler des propositions de développement.

→ Pour tout renseignement, contacter le CNLRQ.



COOPÉRATION INTERNATIONALE

Un programme de coopération et un projet de convention avec le Maroc

L'accompagnement de la jeunesse

« Jeunesse, Territoire et Citoyenneté » est la seconde phase d'un Programme marocain et français de coopération internationale non gouvernementale, dont les objectifs principaux sont de lutter contre la pauvreté et de renforcer la société civile. Par le biais d'un partenariat avec les associations marocaines (2007-2010), le CNLRQ s'investit



aux côtés de quatre Régies de quartier dans des actions d'accompagnement de la jeunesse autour de l'économie, de l'éducation et de la citoyenneté.

Quatre territoires marocains et français ont été ciblés selon une logique de jumelage. La Régie Val Services de Mantes-la-Jolie est associée à Khemisset, la Régie strasbourgeoise Meinau Services à Tendrara, la Régie REPERES d'Orléans à Rabat, celle de Trélazé à une commune rurale de la province de Khenifra. Des échanges entre jeunes citoyens marocains et français sont prévus, ainsi qu'un diagnostic de territoire permettant la concrétisation de projets au bénéfice des populations.

En avril, des représentants des quatre Régies de quartier et du CNLRQ ont participé à un premier séminaire d'immersion dans la province de Marrakech. Un temps convivial de rencontres et d'échanges avec les ONG françaises et les associations marocaines impliquées dans ce programme. Plusieurs pistes d'actions concrètes sont actuellement à l'étude.

La création de Régies marocaines

A l'instar du partenariat avec les autorités algériennes, un projet de convention avec le ministère marocain du Développement social, de la Solidarité et de la Famille est actuellement à l'étude. Son Ministre, Aberrahim Harrouchi, a ainsi reçu trois représentants du CNLRQ, le Président d'honneur, Guy Dumontier, le directeur de la Régie REPERES, Mohamed Rhoulam, ainsi que le délégué général, Zinn-Din Boukhénaïssi. L'intérêt porté à notre dispositif (partenariat avec les collectivités locales, insertion par l'activité économique, participation des habitants, activités renforçant le lien social...) permet d'entrevoir son transfert sur certains territoires du pays. Des articulations sont également envisagées avec des dispositifs marocains comme le programme d'Initiative nationale pour le développement humain.



L'accompagnement des trois Régies algériennes se poursuit

En février, le travail d'accompagnement du CNLRQ a été consacré à la viabilité économique des projets des Takatouf el Hadarri (accès à la commande publique, contrats aidés et subventions d'aide au démarrage), ainsi qu'aux modes de gouvernance des associations (participation des élus et des habitants au sein des instances). En avril et en mai, l'effort s'est porté sur le terrain, dans les quartiers d'intervention des Régies algériennes, en associant l'ensemble des acteurs qui concourent à la réussite et au démarrage effectif de ces projets.

INFO-RÉSEAU

Directeur de la publication

Guy Lafréchoux

Comité de rédaction et rédaction

Zinn-Din Boukhénaïssi, Bruno Dal, Valérie Lamour, Anne Mistral, Bernard Reverdy, Vincent Ricolleau, Didier Testelin.

Rédaction

Marie Michaud

Secrétariat de rédaction

Gwendoline Grimont

Illustrations

Albert

Maquette

Patricia Chapuis

Imprimeur

LFT, Montreuil

Numéro de dépôt légal

91/0322.

Abonnement

12,20 Euros (4 n°).

Comité National de Liaison

des Régies de Quartier

54, av. Philippe Auguste 75011 Paris.

e-mail accueil@cnlrq.org

Site www.regiedequartier.org

→ Cette publication a bénéficié du soutien du ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité :

- DGEFP Délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle,
- DGAS Direction Générale de l'Action Sociale,
- DIV Délégation Interministérielle à la Ville,
- FSE Fonds Social Européen.





COMMUNICATION

Lutte contre les discriminations

générale, les 8 et 9 juin. Ce travail se poursuivra par une recherche action sur la mobilité professionnelle des salariés (migrants ou issus de l'immigration) des

Les rendez-vous du CNLRQ

.....
Juin

Samedi 2 et dimanche 3

Rencontre acteurs, cycle 3 (2^e module), à Cholet (49).

Vendredi 8 et samedi 9

Assemblée générale du CNLRQ, Noisy-Le-Grand (93).

Mercredi 20 et Jeudi 21

Formation droit social – Ile-de-France, 1^{er} module, Paris (75).

Mercredi 27

Formation continue des directeurs, la Démarche de progrès, Paris (75).

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet

Rencontre acteurs, cycle 3 (3^e module), à Lannion (22).

.....
Juillet

Mardi 10

Groupe de travail de la Commission Formation, la formation continue des directeurs et nouveaux directeurs, à Paris (75).

Mercredi 11 et Jeudi 12

Formation droit social – Ile-de-France, 2^e module, Paris (75).

.....
Septembre

Mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13

Formation des secrétaires et chargé(e)s d'accueil, à Paris (75).

Samedi 22 et dimanche 23

Rencontre acteurs, cycle 4 (1^{er} module), au Creusot (71).

Vendredi 28 et samedi 29

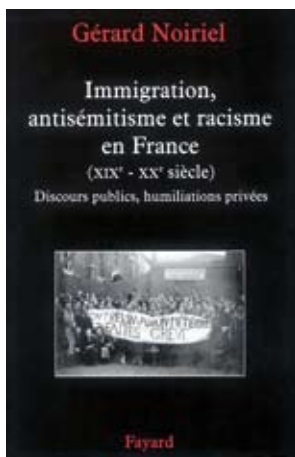
Séminaire des Présidentes et Présidents des Régies de quartier, à Paris (75).

Depuis de nombreuses années, la question des discriminations (ethniques, territoriales...) est au cœur des débats et des préoccupations des Régies de quartier. Parce qu'elles en sont les témoins, parce que ces discriminations heurtent les valeurs dont elles sont porteuses. A l'occasion de la célébration de l'Année européenne pour l'égalité des chances, le CNLRQ a lancé une campagne de communication sur ce thème avec l'édition de deux affiches. La seconde phase de la démarche passe par l'ouverture d'espaces de paroles au sein du Réseau, en particulier à travers l'un des trois ateliers de l'Assemblée

Régies de quartier, afin d'en détecter les freins éventuels, d'y apporter des correctifs ou, a contrario, de diffuser les bonnes pratiques. Une quinzaine de Régies seront mobilisées sur cette recherche action dont le démarrage est prévu en septembre 2007.



Lire Écouter VOIR



Immigration, antisémitisme et racisme en France

Discours publics, humiliations privées

Cette analyse des discours publics sur

l'immigration étrangère, l'émigration française et l'évolution du droit d'asile met en évidence les stéréotypes dont les immigrants ont été victimes pendant plus d'un siècle, ainsi que le rôle de ces stéréotypes dans la montée du racisme. Un éclairage sur les enjeux du débat actuel sur l'« immigration choisie », l'intégration et les discriminations.

Le site <http://terra.rezo.net/article555.html> permet d'accéder gratuitement au chapitre 6, « Racaille et Métèques ».

Gérard Noiriel, Fayard, 2007, 29 euros.

Le Bondy Blog

Créé en novembre 2005 par le magazine suisse *l'Hebdo* en réaction aux émeutes urbaines, ce blog aide les internautes

à décrypter l'actualité hexagonale et internationale grâce à une quinzaine de journalistes-citoyens mobilisés pour couvrir les événements quotidiens. L'objectif est de raconter les quartiers populaires et de faire entendre leurs voix dans le grand débat national.

www.yahoo.bondyblog.fr

SITE EN EXPERTISE Romainville (93)

RÉGIE LABELLISÉE Régie de quartier Laxou Provinces, Laxou (54)



Vous avez été élu(e) à la députation.

Le mouvement des Régies de quartier et des Régies de territoire est un mouvement national fort de 130 Régies liées au territoire sur lequel elles exercent des activités profondément ancrées dans le champ de l'Economie Solidaire que nous considérons comme un champ économique à part entière. Ces activités développent et pérennisent des actions répondant à des besoins peu ou pas satisfaits dans des quartiers parfois territoires de relégation.

C'est pourquoi, au nom des habitants bénévoles ou salariés, nous aimerions que vous répondiez à nos interrogations. Celles-ci traduisent la préoccupation citoyenne des Régies de quartier qui se veulent depuis l'origine plus qu'un dispositif de l'Insertion par l'Activité Economique, mais aussi un moyen d'associer les habitants à la vie de leur territoire, un outil concret de citoyenneté et de développement local.

■ **Le logement** est une des grandes préoccupations, en particulier dans les territoires soumis à des ORU (Rénovation Urbaine) qui concernent environ 60 Régies. Qu'envisagez-vous pour les communes qui sont très loin des seuils minimaux de logements sociaux fixés par la loi SRU? Qu'entendez-vous par mixité sociale?

Le logement

■ **L'exclusion ou la discrimination** ont été des thèmes portés par divers candidats durant la campagne présidentielle. Que pensez-vous faire concrètement pour lutter contre les phénomènes discriminatoires qui aggravent les inégalités touchant nos quartiers?

L'exclusion

La discrimination

Le chômage

L'école

■ **Le chômage** perdure dans nos territoires à un niveau inacceptable. Quelles mesures pratiques et rapides préconisez-vous pour créer des emplois sécurisés, plus particulièrement pour les plus de 50 ans et les jeunes n'ayant jamais travaillé?

La solidarité

L'accès à la commande publique

■ **L'école** (de la maternelle à l'enseignement supérieur) est souvent décriée. Que cherchez-vous à promouvoir pour qu'elle soit facteur d'égalité des chances, d'intégration, porteuse de parcours qualifiants?

Le « mieux vivre ensemble »

Le droit de vote aux élections locales

■ **La solidarité** est souvent abstraite et ponctuelle : un don, un jour. Comment envisageriez-vous de soutenir les associations ou mouvement divers qui oeuvrent en permanence sur le terrain? Comment pensez-vous soutenir les échanges de pratiques ou les échanges culturels avec les pays d'immigration ancienne ou récente dont sont issus une partie des habitants de nos quartiers?

Les services aux habitants

■ **L'accès à la commande publique** est une de nos préoccupations économiques. Ses règles ont été modifiées récemment. Comment pensez-vous soutenir les acteurs de l'Economie Solidaire afin qu'ils réussissent dans leur mission?

■ Le « mieux vivre ensemble » a beaucoup été évoqué après les événements de l'automne 2005. Que proposez-vous pour remettre en confiance les habitants? Comment retrouver un équilibre entre prévention et police de proximité afin de recréer le lien avec les habitants? Quelle alternative proposeriez-vous à la politique répressive constatée dans les quartiers populaires? Connaissez-vous les expériences des Correspondants de nuit et, plus largement, des métiers de la médiation conduits par de nombreuses Régies de quartier?

■ **Les services aux habitants** sont très largement développés au sein de notre réseau. Avec le soutien de divers partenaires (UNA, UNCCAS), les Régies de Quartier et de Territoire plaident pour obtenir l'agrément simple délivré dans le cadre de la loi sur les Services aux personnes. Etes-vous d'accord pour soutenir notre demande?

■ Pensez-vous que le **droit de vote aux élections locales** serait un moyen de reconnaissance de la citoyenneté des habitants qui n'ont pas la nationalité française (hors Union européenne), mais travaillent et résident en France depuis plusieurs années?

Vos réponses nous intéressent vivement et permettront d'éclairer les débats organisés au sein de notre réseau.